

# **BLOC - NOTES**

Le Conseil des Métiers et du Travail est d'opinion que tous les garçons de table d'origine autrichienne devraient être congédiés des hôtels où ils sont employés. Qu'en fera-t-on? Les renverra-t-on chez eux? Les laissera-t-on seulement quitter le pays?